

## TARIF BLEU ÉLECTRICITÉ - CLIENTS PARTICULIERS

Au 1<sup>er</sup> février 2018

	Votre puissance	Tarifs simples		Tarifs option "Heures creuses"		
		Abonnement mensuel en € TTC	le kWh en € TTC	Abonnement mensuel en € TTC	Le kWh en € TTC	
					Heures pleines	Heures creuses
 Éclairage + appareils électroménagers courants	<b>3 kW</b>	5,73	0,1555	x	x	x
 Éclairage + appareils électroménagers courants + 1 appareil important	<b>6 kW</b>	8,92	0,1467	10,06	0,1593	0,1244
 Éclairage + appareils électroménagers courants + 2 appareils importants	<b>9 kW</b>	10,42	0,1483	12,25	0,1593	0,1244
<b>LES PUISSANCES 12 kW / 15 kW / 18 kW SONT ADAPTÉES POUR :</b> • Un logement tout électrique (cuisine, eau chaude et chauffage électrique) : - la puissance 12 kW est adaptée pour un logement jusqu'à 100 m <sup>2</sup> environ - les puissances 15 kW et 18 kW au-delà de 100m <sup>2</sup> . • Un logement disposant d'appareils nombreux et importants (même sans chauffage électrique).  <b>LES PUISSANCES SUPÉRIEURES (24 kW / 30 kW / 36 kW) SONT ADAPTÉES AUX LOGEMENTS DE TRÈS GRANDE TAILLE :</b> Contactez un conseiller.	<b>12 kW</b>	11,96	0,1483	14,26	0,1593	0,1244
	<b>15 kW</b>	13,50	0,1483	16,12	0,1593	0,1244
	<b>18 kW</b>	x	x	17,83	0,1593	0,1244

\*Prix indiqués TTC comprenant : CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) - CSPE (Contribution au Service Public d'Électricité) - TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité incluant les taxes départementales et communales) - TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la CSPE et la TCFE - TVA à 5.5% appliquée sur l'abonnement et la CTA. Les tarifs de l'électricité sont régulés et contrôlés par décret ou par décision de la Commission de Régulation de l'Énergie, en conséquence une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.

### GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE

8, place Robert Schuman – BP 183 – 38042 Grenoble Cedex 09  
Tél.: 04 76 84 20 00 – [www.geg.fr](http://www.geg.fr)